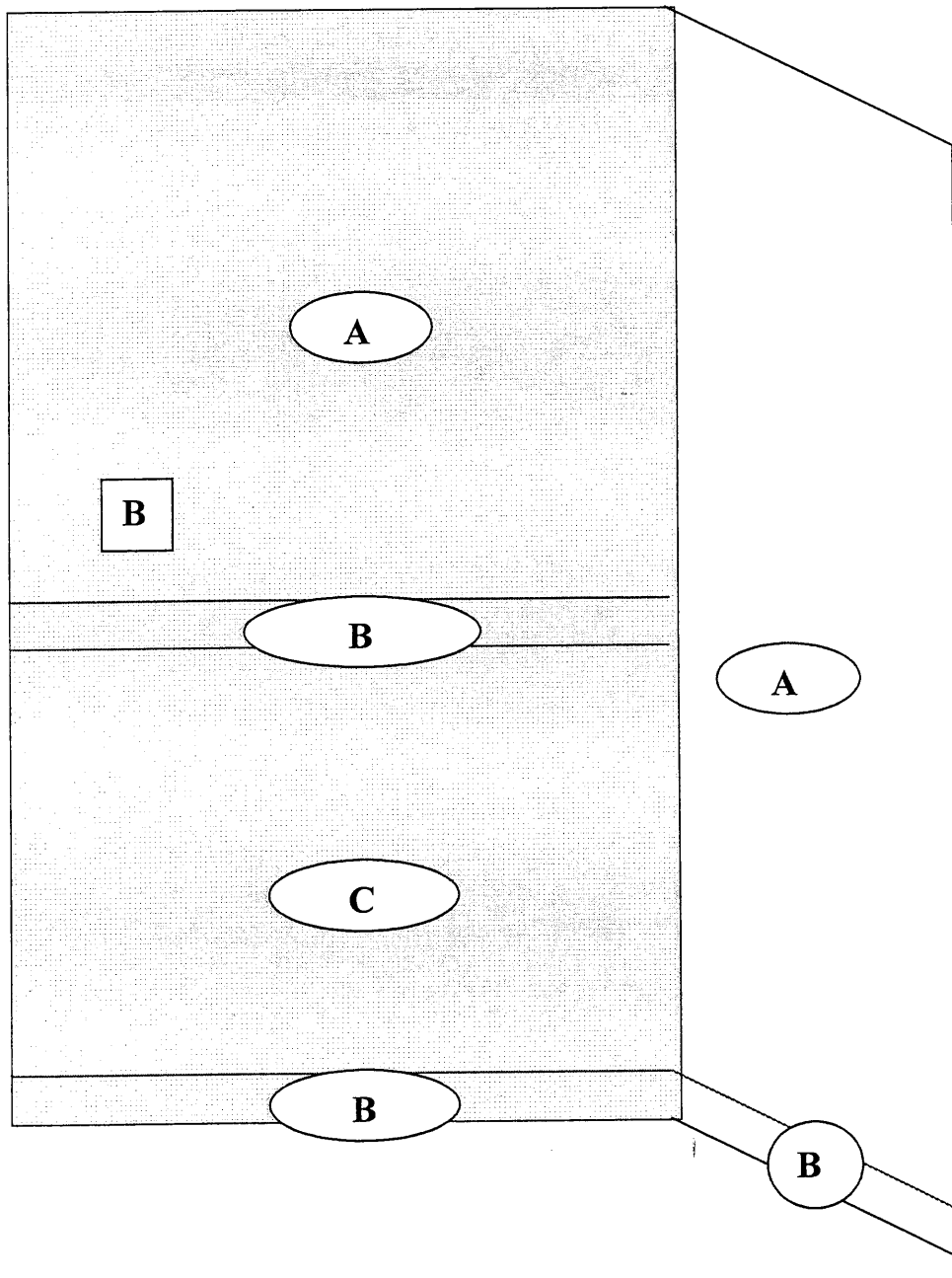
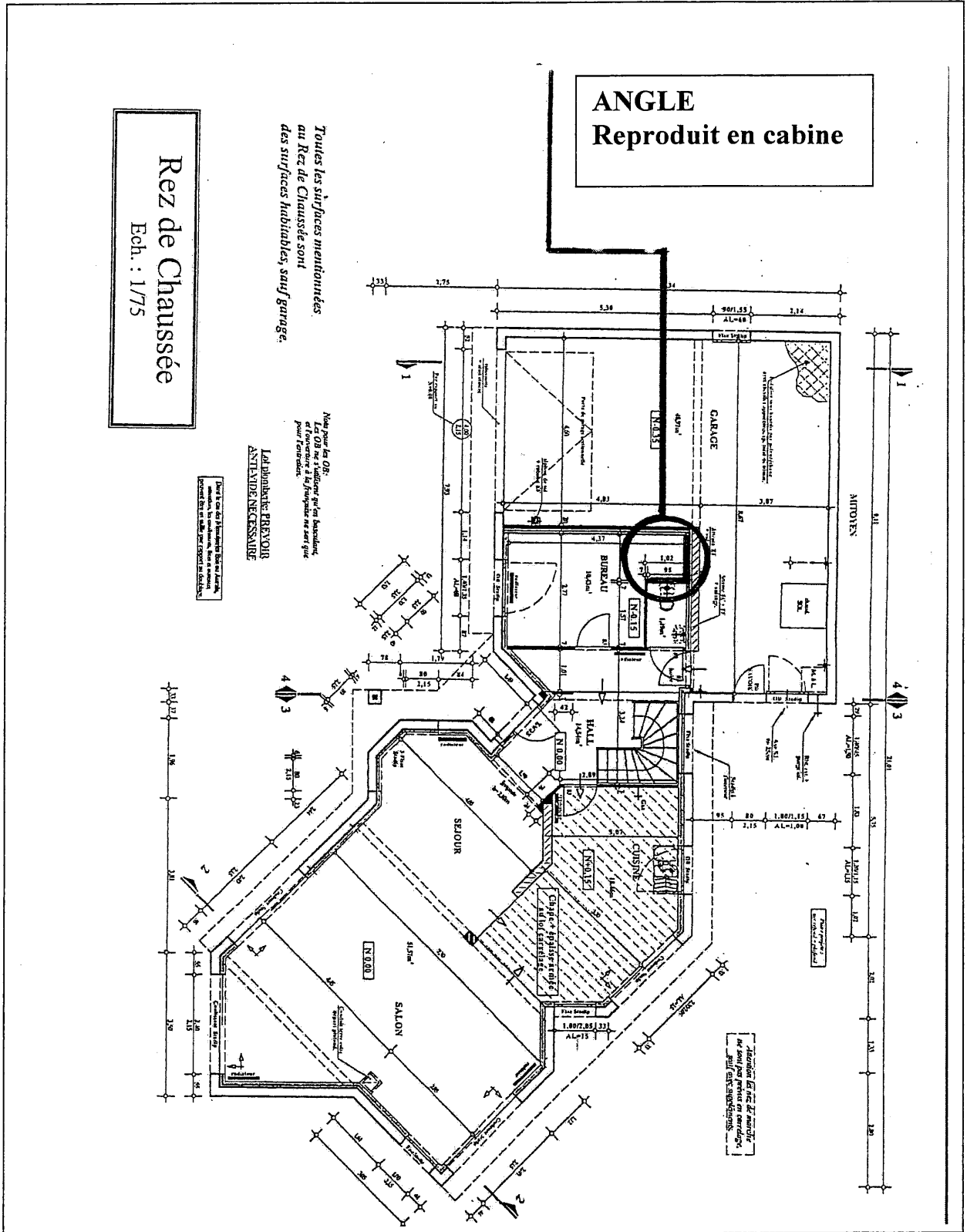


# DOSSIER SUJET

<b>B.E.P. FINITION Plâtrerie – Peinture</b> <b>Code Spécialité : 512 330 1A</b>	<b>SESSION 2006</b>
<b>EP 1 REALISATION PRATIQUE</b> <b>14 H</b>	<b>Coeff. 5</b>



B.E.P. FINITIONS Plâtrerie – Peinture	512 330 1A	SESSION 2006
EP 1 REALISATION PRATIQUE	14 H	Coeff. 5



Rez de Chaussée  
Ech. : 1/75

ANGLE  
Reproduit en cabine

Toutes les surfaces mentionnées  
au Rez de Chaussée sont  
des surfaces habitables, sauf garage.

Nécessaire des O.D.  
Les O.D. ne valent que pour la pose  
et l'entretien à la fin de l'ouvrage  
ne sera que pour l'entretien.

L'ARCHITECTE BREYER  
ANTENNE NÉCESSAIRE

Sur le site de l'habitat, les  
dimensions, les volumes, les  
matériaux et les couleurs doivent  
être en accord avec le projet.

L'architecte ne peut être tenu  
responsable de la réalisation  
de l'ouvrage par le constructeur.

B.E.P. FINITIONS Plâtrerie – Peinture	512 330 1A	SESSION 2006
EP 1 REALISATION PRATIQUE	14 H	Coeff. 5

A

C3.14.2

- POSE de REVETEMENT FIBREUX  
A PEINDRE
- APPLICATION MAT ACRYLIQUE  
( TON A : Harmonie avec le papier peint )



B

C3.11.1

- APPLICATION LAQUE GLYCERO  
SATINEE
- ( TON B : Plus soutenu que le Ton A )



C

C3.14.1

- POSE DE PAPIER PEINT  
A RACCORD SAUTE :
- Axer le lé central
- Mettre en valeur le motif principal

B.E.P. FINITIONS Plâtrerie – Peinture	512 330 1A	SESSION 2006
EP 1 REALISATION PRATIQUE	14 H	Coeff. 5